



PLACE D'INCURABLE - 1734

Ordonnance du 18 février 1734

D'après son testament olographe daté du 28 novembre 1717, dame Marie GOUAULT veuve du sieur Joseph LOMBARD a fondé dans l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes, quatre places d'incurables.

Ces places seront pour deux hommes et deux femmes choisis par l'évêque.

Il se présente dame Marie GOUAULT veuve du sieur VIARD, parente de la fondatrice. Elle a été baptisée à la paroisse Saint-Jean de Troyes le 27 mars 1662. Le certificat du chirurgien de l'Hôtel-Dieu atteste qu'elle est atteinte d'une maladie incurable.

La place vacante lui est accordée. Elle y sera gardée et nourrie.

relevé par : Véronique FREMIET MATTEI
source : AD Aube G62